



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROFESSIONNELS AU CONTACT
DE PERSONNES À RISQUE DE FORME GRAVE

Kit de promotion de la vaccination antigrippale & contre les virus hivernaux

Mode d'emploi

Directeur, médecin coordinateur, infirmier coordinateur, cadre de santé, pharmacien référent, ce kit vise à essayer de vous accompagner au mieux dans la promotion de la vaccination antigrippale et Covid-19 auprès des professionnels de votre structure. Ce « mode d'emploi » vous présente, en quelques lignes, comment utiliser les différents outils qui le composent.

ARGUMENTAIRE

À destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination.

Comment mobiliser vos agents ou collègues ? Quels arguments mettre en avant ? Que dire si vous organisez une réunion d'information ? Parce que chacun est différent, parce que la dynamique d'équipe n'est pas la même partout, et surtout parce qu'il n'y a pas une seule façon de présenter les choses, nous vous proposons plusieurs stratégies pour enrichir la discussion et lever les hésitations vaccinales des personnels de votre structure.

L'argumentaire ne fait que proposer des pistes de réflexion sur la façon d'aborder la question de la vaccination : à vous de déterminer lesquelles sont les plus pertinentes, de les utiliser à votre façon, voire d'en inventer d'autres. Ces éléments peuvent être utilisés lors de discussions informelles ou lors de réunions formelles d'information. Il n'a pas vocation à être diffusé.

FOIRE AUX QUESTIONS

À destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination et diffusion possible à l'ensemble du personnel.

Il s'agit d'un listing des questionnements auxquels vous pourrez être confrontés lors des discussions avec vos collègues et des pistes de réponses à apporter face aux idées reçues et/ou aux oppositions éventuelles. Il est utile de prendre connaissance de cette foire aux questions en amont d'une réunion, pour se préparer aux éventuelles questions pouvant émerger.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

En complément de la vaccination, les gestes barrières sont essentiels pour limiter les transmissions de pathologies en hiver. Ceux-ci peuvent paraître simples et connus de tous, mais faire un rappel régulièrement peut être utile. Ces documents peuvent par exemple circuler en début de saison hivernale et être affichés en début d'épidémie de grippe.

MAGAZINE

Support parodique utilisant l'humour pour déconstruire les idées reçues, dédramatiser la vaccination, la promouvoir et informer de manière légère et accessible. Destiné à être distribué dans les salles de repos et lieux de passage du personnel.

AFFICHES

Affiches conçues pour rappeler, de manière claire et humoristique, l'importance de la vaccination. Elles combinent des visuels attrayants et des messages percutants qui déconstruisent les idées reçues tout en dédramatisant le sujet. Placées dans les lieux stratégiques, ces affiches visent à informer, rassurer et encourager le personnel à se faire vacciner, en rendant le message accessible.

Différents visuels à afficher dans votre établissement vous sont proposés, appelant à la vaccination des personnels dont les professionnels non-soignants

N'hésitez pas à varier les affiches selon les lieux d'affichage et les cibles (par exemple : vestiaires, salle de soins, salle de pause, etc.) afin de toucher plus particulièrement les personnes que vous souhaitez sensibiliser en privilégiant les lieux de passages ou de pause. Il peut-être également bénéfique de changer les visuels de place au cours de la campagne, ou de les inverser au risque de vite faire parti « du décor ».

AFFICHES PERSONNALISABLES

À destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination.

Des versions alternatives des affiches de la campagne vous sont également proposées. Celles-ci disposent de champs personnalisables (date et lieu) afin vous permettre de promouvoir les opérations de vaccination organisées au sein de votre structure.

Argumentaire

Afin d'ouvrir la discussion et d'alimenter les échanges avec les membres de votre équipe, vous trouverez ci-dessous plusieurs pistes de réflexion vous permettant d'aborder les questions liées aux enjeux de la vaccination. Selon les situations rencontrées localement, vous pourrez déterminer lesquelles sont les plus pertinentes.

RESPONSABILISATION VIS-À-VIS DES PATIENTS

Il est primordial d'aborder l'angle de la responsabilisation vis-à-vis des patients avec vos collègues. Le personnel peut être porteur de virus et constituer un vecteur de transmission vers ces populations fragilisées que sont les patients.

Il faut impérativement insister sur les notions de porteurs sains et de transmission manu portée.

Il peut être bon de rappeler à votre équipe qu'une personne en incubation peut contaminer les personnes avant même l'apparition des premiers symptômes. Le port du masque lors de l'apparition de symptômes est certes nécessaire, mais déjà trop tardif et ne suffit pas à faire totalement barrière à la transmission du virus.

RESPONSABILISATION VIS-À-VIS DES COLLÈGUES

L'absentéisme engendré par une grippe ou un Covid-19 et leurs complications éventuelles (qui, rappelons-le peut aller jusqu'à deux semaines d'absence pour maladie) va engendrer une surcharge de travail pour les collègues non-malades, présents à leur poste. Cet argument peut avoir un poids important.

Attention : cet argument peut toutefois conduire certains membres du personnel à venir travailler en étant malades. Il vous appartient de ne pas accepter des professionnels souffrants sur le lieu de travail.

TRANSVERSALITÉ DES PROFESSIONNELS

Il apparaît que plusieurs corps de métier restent « hors campagne de vaccination », alors qu'ils sont tout aussi impliqués dans la chaîne de propagation des virus : les personnels de cuisine, les animateurs et tout autre intervenant extérieur de l'établissement peuvent être amenés à côtoyer les patients et doivent donc également être inclus dans votre campagne de vaccination.

Pensez également à inclure cadres et personnel de direction.

IMPLICATION DES FAMILLES

Vous pouvez orienter votre argumentaire à destination des proches des patients et insister sur le fait qu'une bonne couverture vaccinale de leur part sera forcément protectrice envers le proche qu'ils viennent visiter. De plus, n'hésitez pas à leur expliquer la conduite à tenir si l'un des membres de la famille présente des symptômes grippaux et notamment sur le fait de renoncer aux visites lors d'épisodes infectieux. Certes, une visite fait toujours plaisir, mais peut entraîner des conséquences néfastes.

EFFET D'EXEMPLE

L'effet d'exemple jouera un rôle important dans votre campagne de vaccination. Ainsi, il est primordial que vous, ainsi que vos pairs, cadres et membres de direction, puissiez être vaccinés contre la grippe le plus en amont possible. Une communication de type : « le 1er jour de la campagne, le directeur/chef/cadre se fait vacciner » peut tout à fait être envisagée, et engager une dynamique positive.

LEADERS D'INFLUENCE

Une certaine synergie est possible entre différents membres de votre équipe, tous corps de métier confondus. Ainsi, il peut arriver que le discours de certains membres du personnel ait un poids et une portée importante au sein d'une équipe.

Il peut être intéressant de s'appuyer sur ces personnes pour faire en sorte que votre message soit entendu. Vous pouvez tout à fait les associer à votre démarche, en amont et durant la campagne, afin de les associer à votre argumentaire auprès d'autres collègues. Ils peuvent également être inclus dans l'effet d'exemple cité plus haut.

A contrario, le discours de certains membres du personnel peut également avoir un effet allant à l'encontre de votre campagne de vaccination, c'est pourquoi il est important d'établir un dialogue avec eux en amont de votre campagne.

AFFICHAGE PERTINENT

Les affiches seront mieux perçues si elles sont placées à hauteur de visage, dans les lieux d'attente,



(salles d'attente, de pause, de transmissions...).

Pensez à changer les affiches de place au-delà d'un certain délai d'affichage (un mois et demi environ) ; cela contribuera à leur visibilité.

RÉPÉTITION DU MESSAGE

Le message de prévention que vous porterez ne sera pas forcément entendu lors de la première approche. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire, tout au long de votre campagne de vaccination, de répéter les sessions de sensibilisation et de discussion avec le personnel. Votre action doit s'inscrire dans la durée. La diffusion de visuels papiers avec les fiches de paie peut être une possibilité.

ORGANISATION EN INTERNE

La simple motivation du personnel n'est pas suffisante pour améliorer la couverture vaccinale : il est nécessaire de bénéficier de l'appui de la direction afin de pouvoir organiser des sessions de vaccination gratuite sur le temps de travail en semaine de façon régulière pendant la période hivernale. N'hésitez pas à établir une collaboration avec votre pharmacie, dans le cadre des commandes de lots de vaccins à anticiper en amont de votre campagne.

L'organisation d'une telle journée a certes un coût pour votre structure mais il est à mettre en regard avec les coûts relatifs à l'absentéisme ou encore aux matériels consommables et aux moyens humains liés à un isolement par exemple.

VALORISATION DE L'IMPLICATION DU PERSONNEL

Certaines structures prévoient le financement de la réfection d'une salle de pause/détente, ou d'autres valorisations en cas d'atteinte d'un objectif en matière de taux de vaccination de tout personnel confondu.

TÉMOIGNAGES

Vous pouvez vous appuyer sur des témoignages positifs, avec l'exemple de collègues ayant été vaccinés l'année passée et n'ayant pas contracté la grippe.

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION HIVERNALE ET REMERCIEMENTS

Les remerciements sont primordiaux à chaque étape de votre campagne : auprès du personnel qui se fait vacciner durant la campagne, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe à la fin de la campagne.

De plus, en aval de la saison hivernale, pensez à effectuer une restitution des résultats à l'ensemble de l'équipe (chiffres de vaccination années n-1 à comparer aux chiffres de vaccination de la campagne terminée ; mise en regard des nombres de cas groupés d'IRA par rapport à l'année n-1) afin de valoriser leur implication.

Un suivi statistique (indiquant par exemple le nombre de membres du personnel vaccinés sur le nombre total de membres du personnel) pendant la campagne, sous forme de tableau affiché dans les salles de transmission/pauses peut être facilement mis en place, et avoir une portée encourageante.

ÉLÉMENTS DE CONTRAINTE

On retrouve des exemples de mises en place d'éléments de contrainte, comme le port du masque obligatoire pour tout personnel ne souhaitant pas se faire vacciner.

Outre la contrainte pour celui qui porte le masque, cela peut impliquer une charge de travail supplémentaire pour le cadre : anticipation des stocks, contrôle régulier des ports/changements de masque, répétitions du message...

Cet argumentaire a été réalisé par un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels de santé, associant les centres de vaccination, les URPS, les Ordres professionnels, Santé publique France, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé Grand Est.



Foire aux Questions

EST-IL POSSIBLE DE RÉALISER LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ET LE RAPPEL VACCINAL CONTRE LA COVID-19 EN MÊME TEMPS ?

Oui ! Pour les personnes éligibles au rappel vaccinal contre la Covid-19 et prioritaires pour le vaccin contre la grippe, les deux vaccins peuvent être administrés en même temps. En ville, cela est possible dans les pharmacies qui vaccinent avec les deux vaccins, dans les cabinets médicaux et infirmiers.

Il est également possible, pour les patients concernés, d'acheter leur vaccin antigrippal en pharmacie.

COMMENT FONCTIONNE LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ?

Le vaccin stimule le système immunitaire en le mettant en contact avec une partie de la bactérie ou du virus à l'état inoffensif. Grâce au vaccin, le système immunitaire apprend à reconnaître le microbe et à produire des anticorps dirigés contre lui. S'il rencontre ensuite ce microbe, grâce à la mémoire du système immunitaire induite par le vaccin, l'organisme se défendra instantanément contre le virus ou la bactérie. La maladie sera évitée.

LES VACCINS SONT-ILS EFFICACES ?

Oui, la plupart des vaccins sont très efficaces. Grâce à eux, la variole a été éliminée de la planète, la poliomyélite est devenue rarissime et plusieurs maladies, comme la diphtérie, le tétanos ou la rubéole, sont maintenant très rares.

Toutefois, en raison notamment de l'évolution permanente des virus grippaux, le vaccin antigrippal peut avoir une efficacité modérée.

LES VACCINS SONT-ILS SÛRS ?

Oui, les vaccins sont fabriqués selon des normes de qualité et de sécurité très exigeantes. En France, des contrôles stricts sont réalisés bien en amont de la mise des produits sur le marché par un organisme indépendant des producteurs de vaccins.

LES INFECTIONS CONTRACTÉES NATURELLEMENT NE CONFÈRENT-ELLES PAS UNE MEILLEURE PROTECTION QUE LES VACCINS ?

Au milieu du XIXème siècle en France, un enfant sur trois mourait durant sa première année, le plus souvent de maladie infectieuse. Actuellement, cette mortalité est de moins de quatre enfants pour mille naissances. Cette amélioration considérable est due pour une part à l'amélioration des conditions de vie, mais pour l'essentiel aux vaccins. « Laisser faire la nature », c'est accepter les morts « naturelles » par des maladies infectieuses qui sont toujours là ou qui reviendraient si la couverture vaccinale diminuait.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE VACCINS SI NOUS AVONS DE MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ ?

Parce que l'amélioration des conditions de vie diminue les risques d'infection et de transmission, mais ne les annule pas, en particulier pour les maladies qui se transmettent par l'air. Dans plusieurs pays où les conditions de vie sont semblables aux nôtres, les maladies évitables par la vaccination connaissent un regain lorsque le nombre de personnes vaccinées a baissé.

EST-ON EN MESURE DE DÉTECTER DES EFFETS SECONDAIRES INATTENDUS ?

Oui ! La France, comme de nombreux pays, a mis en place des systèmes de surveillance qui permettent la détection des effets inattendus, graves ou rares. Ainsi, les médecins doivent déclarer aux autorités de santé publique les effets inhabituels survenant après la vaccination. Les patients, eux aussi, peuvent signaler de tels effets sur le site de l'ANSM (l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament).

La détection d'effets secondaires inhabituels conduit à des recherches plus précises sur ces phénomènes et à l'adoption de mesures appropriées.

EXISTE-T-IL UN RISQUE À SE FAIRE VACCINER ?

Comme pour tout médicament, il peut exister, dans de très rares cas, des réactions allergiques. Les personnes habilitées à faire une vaccination sont formées et équipées pour faire face à cette situation.

QU'EST-CE QU'UN ADJUVANT ? EST-CE DANGEREUX ?

Les adjuvants servent à stimuler la réponse immunitaire, et contribuent donc à renforcer l'efficacité du vaccin ; ceci explique la nécessité de ces composants.

Le plus utilisé est l'aluminium (présent dans l'eau, les aliments...) et aucune donnée ne permet de remettre en cause la sécurité des vaccins en contenant. Pour information, le vaccin contre la grippe est sans adjuvant.

QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ SI UN PATIENT PORTE PLAINTÉ À LA SUITE D'UN EFFET SECONDAIRE APRÈS UNE VACCINATION ?

En cas de dommage lié à une vaccination, la responsabilité civile personnelle du médecin ne peut être engagée que s'il a commis une faute. Le médecin est tenu d'informer son patient sur les effets secondaires possibles et de mettre en place les moyens pour faire face à un éventuel événement indésirable grave. Il a une obligation de moyens et non de résultat.

EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX VACCINS (ALLAITEMENT, ALIMENTATION SAINE, HOMÉOPATHIE) ?

Non. Mise à part l'infection elle-même, seul le vaccin peut stimuler la formation d'anticorps spécifiques dans l'organisme, contre un virus ou une bactérie.

Si l'allaitement au sein, en transmettant des anticorps à l'enfant, l'aide à se protéger partiellement contre certaines infections, la vaccination reste néanmoins nécessaire. Une alimentation saine, la phytothérapie ou l'homéopathie ne peuvent en aucun cas remplacer la vaccination.

Le seul port du masque, même lorsque l'on est malade, même s'il est bien suivi, ne permet pas de protéger totalement, puisqu'un malade est déjà contagieux 24h avant l'apparition de ses symptômes. Pour être efficace, le masque doit être porté en permanence durant toute la période hivernale, changé toutes les trois heures, ou après chaque geste.

ON PARLE D'INTÉRÊT COLLECTIF À LA VACCINATION ? C'EST QUOI ?

Se faire vacciner est aussi une démarche altruiste. Généralement si une grande partie de la population est vaccinée, l'agent responsable de la maladie circule moins.

J'ALLAITE. VAUT-IL MIEUX ATTENDRE POUR MES VACCINATIONS ?

Non, la vaccination n'est pas contre-indiquée en cas d'allaitement, sauf pour la fièvre jaune au cours des six premiers mois de l'enfant.



Idées reçues

Pour plus d'information : grand-est.ars.sante.fr/vaccination-professionnels-tous-concernes

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PEUT ME RENDRE MALADE.

Le vaccin contre la grippe est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. Il ne peut pas causer la grippe car il ne contient aucun virus vivant.

Attention cependant à ne pas confondre la grippe et les syndromes grippaux. Ces derniers miment avec moins d'intensité certains des symptômes retrouvés dans la grippe. Lorsque l'on est vacciné contre la grippe et que l'on développe malgré tout un syndrome grippal, l'efficacité du vaccin antigrippal n'est pas forcément à remettre en cause : la maladie est peut-être due à un autre virus.

J'AI DÉJÀ FAIT LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE L'AN DERNIER. JE N'EN AI PAS BESOIN CETTE ANNÉE.

Les virus grippaux sont très changeants c'est pourquoi la composition du vaccin de la grippe varie chaque année. Chez les personnes à risque et notamment celles de plus de 65 ans, l'immunité induite par le vaccin ne dure que quelques mois. Il faut donc revacciner régulièrement même si la composition du vaccin est identique à celle de l'année précédente.

LES PATIENTS/RÉSIDENTS SONT À RISQUES, PAS MOI !

Vous travaillez en collectivité, vous avez donc un surrisque d'être infecté : les publics ciblés ne sont pas les seuls à risque ; de plus vous pouvez propager le virus à votre famille, vos amis, les patients ou les résidents de votre établissement et vos collègues que vous rencontrez quotidiennement. En vous faisant vacciner, vous diminuez les risques d'attraper la maladie, réduisez les symptômes si vous tombez malade et évitez d'infecter des personnes plus vulnérables.

LES VACCINS NE SONT PAS BONS, ILS ÉPUISENT MON SYSTÈME IMMUNITAIRE.

Tous les jours votre organisme entre en contact avec un très grand nombre de microbes et votre système immunitaire travaille continuellement pour vous en protéger. Il n'a donc aucun mal à assimiler le vaccin.

LA GRIPPE N'EST PAS UNE MALADIE GRAVE.

Le virus de la grippe est très contagieux et infecte des millions de Français chaque année. Certaines personnes, tels que les jeunes enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées sont plus à risque de développer les complications les plus graves de la grippe, comme la pneumonie.

Le vaccin annuel est le moyen le plus efficace pour lutter contre la grippe. Il permet aussi de réduire la gravité des symptômes si vous contractez la maladie et d'éviter de propager le virus autour de vous.

LE VACCIN ANTIGRIPPAL NE FONCTIONNE PAS, IL NE PROTÈGE PAS CONTRE TOUS LES SOUCHES

La vaccination est la meilleure protection contre la grippe et ses complications.

Vous pouvez néanmoins être touchés par une souche non couverte par le vaccin..

JE SUIS ENCEINTE, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER.

Il est important de se faire vacciner contre la grippe, quel que soit le trimestre de grossesse. Le vaccin protège des formes plus graves pour la mère et protège également le nouveau-né.

JE SUIS IMMUNODÉPRIMÉ, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER.

Au contraire, vous êtes plus à risque d'infection. Parlez-en à votre médecin. Votre entourage doit également se faire vacciner pour vous protéger.

LES RÉSIDENTS/PATIENTS SONT DÉJÀ VACCINÉS, ILS NE RISQUENT RIEN

Dans les groupes à risque, la vaccination des professionnels permet de réduire la mortalité même si ces résidents/patients sont déjà eux-mêmes vaccinés. La vaccination antigrippale induit une immunité de groupe, ce qui offre une protection collective des patients quand le personnel est vacciné. Les résidents sont des sujets plus fragiles malgré leur vaccination : leur immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ICI,
je porte le masque pour me protéger et
protéger les autres face aux virus respiratoires



**En période épidémique, le port du masque est
FORTEMENT RECOMMANDÉ**



En présence
de personnes
fragiles



Dans les
espaces clos



En cas de
symptômes



Dans les salles d'attente des professionnels et des
établissements de santé, pharmacies...

ENSEMBLE, ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES



LAVONS-NOUS
régulièrement
les mains



AÉRONS
régulièrement
les locaux



PORTONS UN MASQUE
dans les lieux de promiscuité
et les transports en commun

29/10/2024